

Conseil municipal du 21 janvier

Ne pas répondre à une question peut se faire de trois manières selon notre maire :

1-on écoute, on ne répond pas et on passe au suivant !

Je demande : ne pas diffuser l'enquête faite auprès des Vésigondins qui ne semble pas respecter les règles déontologiques de ce type d'enquête : retrait de questionnaires estimés trop répétitifs, sur représentation des grands seniors, non réponses des moins aisés,...bref, on semble bien loin d'une représentativité objective de la population du Vésinet : non réponse du Maire ! Et intervention d'un conseiller pour dire que les résultats lui conviennent ! Ce n'est pas sérieux. Coût : 25000 euros dépensés en vain

Je demande : comment peut-on prévoir 1.7% d'augmentation de la masse salariale alors qu'inflation + Glissement Vieillessement Technicité va atteindre 4 à5 % en 2009 et que le maire a embauché un journaliste, un secrétaire général, alors qu'on va continuer à payer l'ancien, que nous aurons pendant 7 mois deux directeurs des services techniques ? Le maire -adjoint chargé du personnel conteste ce %, confirmé peu après ! Il figure au budget voté il y a un mois ! Puis, aucune réponse .Il y a des baisses d'effectif .Où ? Il semble dans les services techniques,...

Soit ils ne savent pas et il y a un problème de compétence,

Soit ils savent et il y a un problème de transparence.

Je préférerais que cela soit un problème de transparence, mais comme ils disent être transparents ?

2-on écoute, on vous fait abreuver de chiffres à la volée par un technicien !

Je demande : Peut-on m'expliquer comment accorder 500.000 euros d'indemnités à une entreprise dont on modifie le contrat, mais avec laquelle on passe un nouveau contrat inférieur de 200.000 euros seulement par rapport à l'ancien .L'avalanche de chiffres cités sans micro pour une audition claire, la durée de la négociation invoquée n'apportent aucune garantie sur la bonne défense des intérêts des vésigondins

Soit les intérêts ont été bien défendus et y a un problème de transparence,

Soit ils ont été mal défendus et il y a un problème de compétence.

La seule constatation irréfutable, c'est que la délibération proposée est incompréhensible.

3-on écoute, on vous dit quasiment c'est comme ça :

Je demande : pourquoi dépenser 200000 euros pour le revêtement à l'emplacement de l'immeuble non bâti, puisque de petites constructions y sont prévues ? On finit d'abord. (Anticiper ne semble pas être pris en compte.)

C'est comme ça.

Je demande : Pourquoi supprimer le lavage mécanique, réduire le balayage manuel, le balayage mécanique, le ramassage des objets épars et des corbeilles ? Économie : 100000 euros, à comparer avec le revêtement qu'on va casser après. C'est une question de comptabilité ! Cela coûte trop cher.

C'est comme ça.

Monsieur le Maire, changez vos méthodes, nous sommes prêt à vous y aider. Nous l'avons dit à plusieurs reprises. La démocratie, ce n'est pas la non transparence, la conviction que l'on détient tout seul la vérité, la critique systématique du passé pour reproduire les mêmes schémas ! Si vous pouviez comprendre que les meilleures idées viennent des autres et que l'on reconnaît un grand dirigeant, un grand maire à sa capacité à les fédérer, nous serions alors sur le chemin de l'avenir

André Michel, tête de liste le Vésinet solidaire et durable.